



MOISSON LAURENTIDES
ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS

31 MARS 2024



**LAUZON
GIROUX**

MOISSON LAURENTIDES
ÉTATS FINANCIERS NON CONSOLIDÉS
31 MARS 2024

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 4
Résultats non consolidés	5
Évolution de l'actif net non consolidé	6
Bilan non consolidé	7
Flux de trésorerie non consolidés	8
Notes complémentaires	9 - 19



LAUZON GIROUX

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de
MOISSON LAURENTIDES

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés de **MOISSON LAURENTIDES** (l'« organisme »), qui comprennent le bilan non consolidé au 31 mars 2024, et les états non consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers non consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière non consolidée de l'organisme au 31 mars 2024, ainsi que des résultats non consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie non consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme dans le cas d'organismes semblables, l'organisme tire une partie de ses produits de dons et d'activités à l'égard desquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits aux comptes de l'organisme, et nous n'avons pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons et d'activités, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 mars 2024 et le 31 mars 2023, ainsi que de l'actif à court terme et de l'actif net au 31 mars 2024 et au 31 mars 2023. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit avec réserve sur les états financiers non consolidés de l'exercice terminé le 31 mars 2023, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers non consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Observations

Nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers qui décrit, entre autres, la méthode comptable pour le montant des dons reçus et redistribués sous forme de nourriture présenté à l'état des résultats. Ce montant n'a fait l'objet d'aucune procédure d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers non consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états non consolidés.

Notre opinion sur les états financiers non consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers non consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers non consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers non consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers non consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers non consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers non consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers non consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers non consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;



- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers non consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers non consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Lauson Giroux ¹
Comptables Professionnels Agréés inc.

Mirabel, le 11 juin 2024

¹ Par Sylvie Beauregard, CPA auditrice



MOISSON LAURENTIDES
RÉSULTATS NON CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

	2024	2023
Dons reçus et redistribués sous forme de nourriture (note 2)	47 293 463 \$	42 745 049 \$
PRODUITS		
Dons		
Fondations et organismes caritatifs (note 12)	144 576 \$	171 124 \$
Biens et services	21 483	20 119
Grand public et entreprises	725 709	576 878
Réseau Les Banques alimentaires	765 623	735 146
Revenus de la filiale (note 17)	-	21 661
	1 657 391	1 524 928
Activités (note 13)	986 042	941 700
Contributions gouvernementales (note 14)	221 388	236 749
Intérêts et autres revenus	72 375	46 768
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	183 807	195 538
Total des produits relatifs à la mission	3 121 003	2 945 683
Projets (note 15)	51 473	36 071
Total des produits	3 172 476	2 981 754
CHARGES		
Approvisionnement	397 576	416 754
Transport	216 727	239 147
Entrepôts	572 298	528 177
Liaison avec les organismes	113 142	86 474
Activités et redistributions aux organismes	391 154	325 246
Administration	411 469	377 896
Intérêts et frais bancaires	14 561	4 562
Amortissement des immobilisations corporelles	359 423	418 828
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	(33 010)
Total des charges relatives à la mission	2 476 350	2 364 074
Projets (note 15)	298 129	258 623
Total des charges	2 774 479	2 622 697
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRES CHARGES	397 997	359 057
AUTRES CHARGES		
Provision pour dépréciation des avances à la filiale	1 301	12 000
Quote-part des résultats de la filiale	-	10 715
	1 301	22 715
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	396 696 \$	336 342 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

MOISSON LAURENTIDES
ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET NON CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

	Grevé d'affecta- tions internes (note 18)	Investi en immobili- sations corporelles	Non Affecté	2024 Total	2023 Total
SOLDE AU DÉBUT	1 225 000 \$	2 396 060 \$	636 764 \$	4 257 824 \$	3 921 482 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges a)	-	(175 616)	572 312	396 696	336 342
Investissement net en immobilisations corporelles b)	-	(27 407)	27 407	-	-
Affectations nettes de l'exercice	775 000	-	(775 000)	-	-
SOLDE À LA FIN	2 000 000 \$	2 193 037 \$	461 483 \$	4 654 520 \$	4 257 824 \$

a) Représenté par:

Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	183 807 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	(359 423)
	(175 616) \$

b) Représenté par:

Acquisition d'immobilisations corporelles	139 235 \$
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(166 642)
	(27 407) \$

MOISSON LAURENTIDES
BILAN NON CONSOLIDÉ
31 MARS 2024

	2024	2023
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	786 340 \$	1 144 021 \$
Débiteurs (note 3)	62 264	55 560
Avances à la filiale (note 4)	-	53 222
Dons et contributions gouvernementales à recevoir	330 506	69 091
Frais payés d'avance	34 813	29 421
	1 213 923	1 351 315
Encaisse réservée	1 500 000	1 225 000
Placement réservé, au taux de 5,15 % et échéant en janvier 2025	500 000	-
Dépôt sur acquisition de matériel roulant	5 000	-
Placement dans la filiale (note 5)	100	100
Immobilisations corporelles (note 6)	5 944 634	6 164 822
	9 163 657 \$	8 741 237 \$
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 8)	299 138 \$	230 615 \$
Apports reportés (note 9)	458 402	444 036
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 10)	-	40 000
	757 540	714 651
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 11)	3 751 597	3 768 762
	4 509 137	4 483 413
ACTIF NET		
Grevé d'affectations internes (note 18)	2 000 000	1 225 000
Investi en immobilisations corporelles	2 193 037	2 396 060
Non affecté	461 483	636 764
	4 654 520	4 257 824
	9 163 657 \$	8 741 237 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

MOISSON LAURENTIDES
FLUX DE TRÉSORERIE NON CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

	2024	2023
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	396 696 \$	336 342 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(183 807)	(195 538)
Amortissement des immobilisations corporelles	359 423	418 828
(Gain) perte sur disposition d'immobilisations corporelles	-	(33 010)
Quote-part des résultats de la filiale	-	10 715
Provision pour dépréciation des avances à la filiale	-	12 000
	572 312	549 337
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(6 704)	9 152
Dons et contributions gouvernementales à recevoir	(261 415)	54 027
Frais payés d'avance	(5 392)	(5 194)
Avances à la filiale	53 222	-
Créditeurs	68 523	22 844
Apports reportés	14 366	(6 109)
	434 912	624 057
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	-	54 800
Acquisition d'immobilisations corporelles	(139 235)	(169 813)
Variation des avances à la filiale	-	3 000
Augmentation de l'encaisse réservée	(275 000)	(200 000)
Augmentation du placement réservé	(500 000)	-
Augmentation du dépôt sur acquisition de matériel roulant	(5 000)	-
	(919 235)	(312 013)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(40 000)	-
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	166 642	58 619
	126 642	58 619
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(357 681)	370 663
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	1 144 021	773 358
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	786 340 \$	1 144 021 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers non consolidés.

MOISSON LAURENTIDES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2024

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme a été constitué le 26 octobre 1987 à titre d'organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Il gère un réseau de cueillette et de distribution de denrées alimentaires pour d'autres organismes sans but lucratif. En vertu de son statut d'organisme sans but lucratif, l'organisme est exonéré d'impôt.

L'organisme est enregistré comme organisme de charité aux fins de l'impôt sur le revenu. Afin de conserver cet enregistrement, il doit se conformer à certaines exigences de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et de la Loi sur les impôts du Québec en matière de redistribution des dons reçus.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Bâtisse	4 %
Équipement et mobilier de bureau	20 %
Équipement informatique	30 %
Matériel roulant	30 %
Équipement d'entrepôt	20 %

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reçus afférents aux immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport et sont amortis au même rythme que les immobilisations corporelles auxquelles ils se rapportent.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Placement dans la filiale

La société présente seulement des états financiers non consolidés et le placement dans la filiale est comptabilisé à la valeur de consolidation. À la fin de chaque période, l'organisme détermine s'il existe des indications de dépréciation et, s'il y a lieu, comptabilise la dépréciation en charge.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers non consolidés exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles amortissables.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant des activités sont constatés lorsque les activités ont lieu.

Dons reçus sous forme de biens et services

L'organisme reçoit une grande quantité de nourriture de la part de donateurs afin qu'elle soit redistribuée. Celui-ci a choisi de ne pas constater ces dons aux états financiers non consolidés et de présenter leur juste valeur à titre d'information seulement à l'état des résultats.

De plus, le fonctionnement de l'organisme dépend des services qui lui sont rendus par les bénévoles (30 871 heures en 2024; 21 002 heures en 2023) ainsi que par des entreprises. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers non consolidés.

Les dons reçus sous forme de biens et services autres que la nourriture et les services rendus par les bénévoles sont comptabilisés à leur juste valeur lorsque celle-ci peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes à recevoir, des dons et contributions gouvernementales à recevoir, de l'encaisse réservée et du placement réservé.

Les placements dans la filiale sont comptabilisés au coût

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des fournisseurs et frais courus, des salaires et vacances à payer, des dépôts des organismes et de la dette à long terme.

MOISSON LAURENTIDES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coût de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Ventilation des charges

L'organisme présente plusieurs de ses charges regroupées par fonction : Approvisionnement, Transport, Entrepôts, Liaison avec les organismes, Activités et redistributions aux organismes, Administration et Projets.

En plus des charges directement liées aux fonctions, l'organisme attribue les salaires et charges sociales au prorata des heures travaillées pour chaque fonction.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

3. DÉBITEURS

	2024	2023
Comptes à recevoir	30 373 \$	24 187 \$
Taxes à la consommation	31 891	31 373
	62 264 \$	55 560 \$

4. AVANCES À LA FILIALE

	2024	2023
Avances à la filiale	11 888 \$	65 222 \$
Provision pour dépréciation	(11 888)	(12 000)
	- \$	53 222 \$

MOISSON LAURENTIDES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2024

5. PLACEMENT DANS LA FILIALE

	2024	2023
Filiale en propriété exclusive :		
9209-1800 Québec inc.		
(100 actions ordinaires, votantes et participantes)		
Coût d'acquisition	100 \$	100 \$

Cette société a été constituée le 1er juillet 2009 en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies du Québec et est régie selon la Loi sur les sociétés par actions du Québec. Elle exploitait trois kiosques de la Société des Loteries du Québec afin d'obtenir du financement qui était versé au profit exclusif de l'organisme sans but lucratif "Moisson Laurentides". En juillet 2022, l'exploitation des trois kiosques a cessé et la société est inactive depuis cette date.

Au 31 mars 2024, les informations suivantes étaient présentées aux états financiers non audités de la filiale :

	2024	2023
Actifs	-	53 955 \$
Passifs	13 200	66 543
Déficit	(13 200) \$	(12 588) \$

	2024	2023
Produits	-	569 676 \$
Charges	612	593 079
Perte nette	(612) \$	(23 403) \$

MOISSON LAURENTIDES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2024

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Terrain	492 426 \$	- \$	492 426 \$
Bâtisse	5 577 314	805 537	4 771 777
Équipement et mobilier de bureau	71 151	40 149	31 002
Équipement informatique	76 401	53 771	22 630
Matériel roulant	669 467	420 666	248 801
Équipement d'entrepôt	629 538	251 540	377 998
	7 516 297 \$	1 571 663 \$	5 944 634 \$

	2023		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Terrain	484 375 \$	- \$	484 375 \$
Bâtisse	5 577 314	606 879	4 970 435
Équipement et mobilier de bureau	68 884	32 541	36 343
Équipement informatique	72 843	45 000	27 843
Matériel roulant	669 467	314 037	355 430
Équipement d'entrepôt	504 181	213 785	290 396
	7 377 064 \$	1 212 242 \$	6 164 822 \$

7. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'un emprunt bancaire autorisé pour 500 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel de l'institution financière majoré de 1,00 %, garanti par une hypothèque mobilière de premier rang de 3 620 000 \$ grevant l'universalité des biens meubles et actifs mobiliers, corporels et incorporels, présents et futurs ainsi qu'une hypothèque immobilière de 3 620 000 \$ sur le terrain et la bâtisse d'une valeur comptable nette de 5 464 203 \$. En vertu de la convention de crédit renouvelable annuellement, l'organisme doit respecter certains ratios financiers, soit un ratio de fonds de roulement minimum de 1:1, un ratio de dette totale sur la valeur corporelle nette maximum de 3:1 et un ratio de couverture du service de la dette minimum de 1:1. Au 31 mars 2024, les ratios étaient respectés et l'emprunt bancaire était inutilisé.

8. CRÉDITEURS

	2024	2023
Fournisseurs et frais courus	178 851 \$	131 728 \$
Salaires et vacances à payer	116 287	94 887
Dépôts d'organismes	4 000	4 000
	299 138 \$	230 615 \$

9. APPORTS REPORTÉS

	2024	2023
Banques alimentaires Canada - Pandémie COVID-19	288 759 \$	336 536 \$
Golf	50 525	25 000
Laurentides en santé - Récolter pour mieux nourrir	37 952	-
Les Banques alimentaires du Québec - Développement des infrastructures d'entreposage (note 11)	31 414	-
Les Banques alimentaires du Québec - numérisation du réseau	14 534	-
Fondation Tremblant - Achats de nourriture	27 000	-
Mazon Canada - Achats de nourriture	7 900	-
Autres	318	2 500
Banques alimentaires Canada - Fonds d'urgence	-	80 000
	458 402 \$	444 036 \$

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	31 mars 2024	31 mars 2023
Solde au début	444 036 \$	450 145 \$
Montants encaissés au cours de l'exercice	344 555	169 951
Affectation aux produits et apports reportés afférents aux immobilisations de l'exercice	(330 189)	(176 060)
Solde à la fin	458 402 \$	444 036 \$

10. DETTE À LONG TERME

	2024	2023
Emprunt à terme de 60 000 \$ garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. L'emprunt était sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2023 et a fait l'objet d'une radiation de 20 000 \$ puisqu'il a été remboursé en totalité avant cette date. L'aide gouvernementale de 20 000 \$ a été comptabilisée à titre de produit d'exercices précédents.	-	40 000 \$
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	-	40 000
	- \$	- \$

MOISSON LAURENTIDES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2024

11. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles se détaillent comme suit:

			2024	2023
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Bâtisse	3 973 385 \$	544 622 \$	3 428 763 \$	3 571 628 \$
Équipement d'entrepôt	485 100	185 687	299 413	163 676
Matériel roulant	142 108	118 687	23 421	33 458
	4 600 593 \$	848 996 \$	3 751 597 \$	3 768 762 \$

Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles sont les suivantes:

	2024	2023
Solde au début	3 768 762 \$	3 905 681 \$
Augmentation des apports afférents aux immobilisations corporelles de l'exercice*	166 642	58 619
Amortissement de l'exercice	(183 807)	(195 538)
	3 751 597 \$	3 768 762 \$

*Au cours de l'exercice, l'organisme Les Banques alimentaires du Québec a accordé une aide financière maximale de 293 299 \$ pour l'aménagement de la cuisine de transformation et l'acquisition d'une génératrice. Un montant de 146 650 \$ a été encaissé relativement à cette entente. De ce montant, 115 236 \$ ont servi à l'acquisition d'immobilisations corporelles et le solde de 31 414 \$ a été comptabilisé à titre d'apports reportés (note 9).

Également, Les Banques alimentaires du Québec a accordé une aide financière maximale de 286 670 \$ pour l'achat de matériel roulant et de transpalette. Un montant de 14 700 \$ a servi à l'acquisition de transpalettes au cours de l'exercice.

Finalement, les autres apports afférents aux immobilisations corporelles de l'exercice sont composés de 11 296 \$ de Banques alimentaires Canada, de 22 073 \$ du Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (note 14) et 3 337 \$ de fondations (note 12).

MOISSON LAURENTIDES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2024

12. DONS DE FONDATIONS ET ORGANISMES CARITATIFS

	2024	2023
Fondation Marcelle et Jean-Coutu	65 000 \$	67 000 \$
Caisses Desjardins	25 000	25 000
La Fondation Tremblant	27 000	20 000
Frères de Saint-Gabriel du Canada	15 000	-
Centraide Laurentides	12 000	-
Fondation Paul A. Fournier	10 000	10 000
Ouvroir Saint-Sauveur	10 000	10 000
Fondation Sybilla Hesse	9 000	9 000
Mazon Canada	7 900	7 500
Fondation James Barriere	5 000	-
Fondation Bon Départ de Canadian Tire	4 646	1 225
Fonds de bienfaisance Canada (RBC)	2 000	2 000
Fondation Richelieu St-Jérôme	1 632	1 437
Club des Lions de Ste-Thérèse	1 090	-
Fondation Jacques Francoeur	-	17 182
Fondation Luc Maurice	-	15 000
Fondation Christal de Roche	-	10 000
Fondation RBC	-	5 000
Fondation Parker-Hannifin	-	3 899
Fondation Michaud	-	500
Dons reportés (note 9)	(34 900)	-
Don affecté au projet "Après la cloche"	(12 000)	-
Don affecté au projet "Recevoir, transformer, donner"	(455)	-
Don affecté aux apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(3 337)	(33 619)
	144 576 \$	171 124 \$

13. ACTIVITÉS

	2024	2023
Grande Guignolée	690 475 \$	713 205 \$
Golf	99 975	82 972
Grande Collecte	88 827	59 850
Autres	106 765	85 673
	986 042 \$	941 700 \$

MOISSON LAURENTIDES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2024

14. CONTRIBUTIONS GOUVERNEMENTALES

	2024	2023
Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides - Programme de soutien aux organismes communautaires	182 586 \$	178 040 \$
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale - Subventions salariales	41 305	38 423
Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides - Achat d'équipements de cuisine	22 073	-
Programme de Soutien à l'action bénévole (PSAB)	16 775	10 200
Emplois d'été Canada	4 610	7 685
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale - Programme d'aide et d'accompagnement social - Action	4 050	3 600
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale - Mesures de formation	-	14 322
Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides - Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale - Plan logistique transport durable	-	10 470
Contributions affectées aux apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(22 073)	-
Contributions affectées au projet "Programme de récupération en supermarché"	(27 938)	(25 991)
	221 388 \$	236 749 \$

15. PROJETS

	2024	2023
PRODUITS		
Programme de récupération en supermarché	27 938 \$	25 991 \$
Recevoir, transformer, donner	1 455	-
Centraide - Après la cloche (camp de jour)	12 000	-
Banques alimentaires Canada - Après la cloche	10 080	10 080
	51 473 \$	36 071 \$
CHARGES		
Programme de récupération en supermarché	183 611 \$	175 564 \$
Recevoir, transformer, donner	92 438	72 783
Centraide - Après la cloche (camp de jour)	12 000	-
Banques alimentaires Canada - Après la cloche	10 080	10 276
	298 129 \$	258 623 \$

MOISSON LAURENTIDES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2024

16. VENTILATION DES CHARGES CLASSÉES PAR FONCTION

Les montants de charges pour les salaires et charges sociales ont été ventilés comme suit:

	2024	2023
Approvisionnement	20 847 \$	20 555 \$
Transport	88 469	99 229
Entrepôts	377 409	350 258
Liaison avec les organismes	99 070	84 621
Activités et redistributions aux organismes	160 904	140 526
Administration	277 885	271 572
Projets	250 888	216 058
	1 275 472 \$	1 182 819 \$

17. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, l'organisme a effectué certaines opérations avec la filiale. Ces opérations ainsi que leurs montants s'établissent comme suit :

	2024	2023
Revenus d'honoraires de gestion	- \$	21 661 \$

Ces opérations conclues dans le cours normal des activités ont été mesurées à la valeur d'échange qui est la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

18. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNES

Les soldes et opérations de l'exercice en lien avec l'actif net grevé d'affectations internes sont les suivants:

	Solde au début	Utilisation de l'exercice	Affectations de l'exercice	Solde à la fin
Optimisation de la bâtisse (5 ans)	425 000 \$	(17 658) \$	92 658 \$	500 000 \$
Remplacement du matériel roulant (5 ans)	350 000	(7 837)	207 837	550 000
Frais exceptionnels - Contexte économique incertain (3 ans)	450 000	-	-	450 000
Achat de denrées (3 ans)	-	-	500 000	500 000
	1 225 000 \$	(25 495) \$	800 495 \$	2 000 000 \$

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations internes à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

MOISSON LAURENTIDES
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2024

19. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2024 sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes à recevoir. Au 31 mars 2024, il n'existait aucune concentration significative de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses fournisseurs et frais courus, ses salaires et vacances à payer, ses dépôts des organismes et sa dette à long terme.

20. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2023 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2024.